

# CHEF DE SECTEUR

**Famille de métier :** Sapeurs-pompiers

**Grade(s) recherché(s) :**

Lieutenant de 1ère classe de SPP / Lieutenant hors classe de SPP

**Descriptif de l'emploi :**

Sous l'autorité du chef de pôle et de son adjoint :

- Représenter le SDIS auprès des partenaires opérationnels et autorités locales sur son secteur;
- Mettre en œuvre la politique du SDIS;
- Veiller à la cohérence et à la capacité opérationnelle, humaine et matérielle;
- Appliquer les orientations départementales en fonction des particularités du secteur opérationnel;
- Participer à l'évaluation du fonctionnement des CIS de son secteur;
- Participer au RETEX et au contrôle de l'activité opérationnelle;

**Missions :**

1) Missions en relation avec le groupement des territoires :

- suivre et anticiper le DOP, maintenir le POJ des centres de son secteur conformément au RO;
- Appliquer les orientations du SDACR sur son secteur;
- Planifier les gardes VLCC de son secteur et participer, en complément, aux astreintes VLCC du secteur;
- Participer aux fonctions de prévision opérationnelle et /ou de prévention selon la fiche de tâches;
- Superviser le fonctionnement des CIS de son secteur et soutenir les chefs de centre pour le management de leur centre et la gestion des conflits (de premier niveau) en rendant compte au Pôle territorial;
- Etudier les besoins en formation avec l'officier du Pôle territorial et participer à l'encadrement des FMPA;

2) Missions en relation avec le groupement appui :

- Participer au développement et au maintien du volontariat;
- Proposer la mise en œuvre des effectifs du CSOD ou des ASPR, suivre les besoins en formation des centres de son secteur, participer aux actions de FMPA et organiser des exercices inter-centres
- Assurer une coordination administrative des centres de son secteur en lien avec le Pôle Ressources
- Recenser et étudier les besoins logistiques et techniques en relation avec le service GSLT

**Profils demandés :**

Grade de Lieutenant de 1ère classe ou hors classe

Service hors rang avec équivalent de 2 jours/semaine (ou 4 1/2 journée) dans le secteur et astreintes, occasionnellement participation à la garde dans le cadre départemental

**Temps de travail :**

Complet, 35h00 hebdomadaire